



Au Brésil, Voltalia signe son premier contrat de vente d'électricité dans le marché libre

Voltalia a signé un contrat de vente d'électricité de 12 mois avec un leader du marché libre. Voltalia fournira de l'électricité tout au long de 2015 à partir de deux de ses trois parcs éoliens de 30 MW « Areia Branca », situés dans l'état de Rio Grande do Norte (Brésil).

Voltalia confirme son calendrier de construction et de mise en service des centrales « Areia Branca », avec 30 MW mis en service au troisième trimestre 2014 et 60 MW au quatrième trimestre 2014.

Le contrat de vente d'électricité dans le marché libre inclut un prix fixe plus élevé que les contrats de 20 ans issus des appels d'offres publics. Il offre un cadre attractif et sécurisant pour la construction anticipée de 60 MW sur le total de 90 MW d'Areia Branca, puisque seul un des trois contrats de 30 MW sur 20 ans démarre en 2014, les deux autres commençant le 1^{er} janvier 2016.

« C'est le premier contrat de vente d'électricité que le groupe Voltalia signe dans un marché libre », déclare Sébastien Clerc, dirigeant de Voltalia. « Grâce à des conditions de vent favorables du Brésil, les consommateurs achètent l'énergie éolienne sur le marché libre parce que c'est souvent la source d'électricité la moins chère pour eux ».

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

- Producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, Voltalia développe et exploite des projets multi-sources : éolien, solaire, hydraulique et biomasse.
- Voltalia est présent en France métropolitaine, au Brésil, en Grèce et en Guyane.
- Voltalia est coté au Marché Libre d'Euronext Paris depuis mai 2006 (FR0010302224-MLVLT).

Contact presse : Kable Communication Finance

Anna Casal – Tel: +33 1 44 50 54 76 – email: anna.casal@kable-cf.com
